

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS  
SPORTIFS DU CANADA

---

**CRDSC**

Plan stratégique  
pluriannuel  
2020-2024

## Préface du président du Conseil

Au nom du Conseil d'administration du Centre, c'est avec beaucoup de fierté et de confiance que nous présentons ce plan stratégique qui définira nos buts, objectifs et priorités pour les quatre prochaines années. Les membres du Conseil ont consacré de nombreuses heures, avec l'appui d'un professionnel, à produire et styliser ce que nous considérons être un plan stratégique ambitieux mais réaliste. En élaborant le plan, nous avons recueilli les avis et opinions de diverses parties prenantes incluant des athlètes, des entraîneurs, des officiels, des administrateurs et la communauté élargie du droit du sport. Le résultat obtenu est une combinaison de tous les facteurs mentionnés ci-dessus, en gardant à l'esprit tout au long du processus le rôle important que nous jouons au sein de la communauté sportive.

Ce plan tel qu'exposé appuie non seulement les succès passés du Centre, mais accroît également la portée et l'éventail des services qui sont présentement en demande partout au Canada. Notre organisation évolue constamment afin de rencontrer et soutenir la communauté sportive canadienne tout entière en créant non seulement un environnement sportif sécuritaire, mais également en inspirant la confiance dans tout ce que nous faisons. Tous les membres de notre Conseil ont contribué à l'élaboration des buts, objectifs et principes énoncés dans ce document. À titre de président de ce Conseil, il est extrêmement réconfortant de voir que la communauté sportive bénéficie de l'intelligence, de la passion, de l'engagement et du dévouement de ces membres du Conseil qui travaillent si bien ensemble pour le bénéfice de la communauté sportive canadienne et afin de s'assurer que cette dernière constitue un endroit sécuritaire pour tous.

Je souhaite vivement veiller à ce que ce plan stratégique soit mis en place à travers le travail du Centre et de son personnel et je suis certain que nous pourrions mesurer la réalisation de ce plan et en rendre compte à nos parties prenantes, à Sport Canada et à la communauté sportive.

William L. (Mick) Ryan  
Président du conseil du CRDSC

## Contexte et sommaire

L'exercice financier 2019-2020 a vu une augmentation de l'activité dans les services du Tribunal du Centre, une année complète d'opérations des projets pilotes de la Ligne d'assistance du sport canadien et de l'Unité d'enquêtes, l'expansion du Programme Connexion droit et sport et l'arrivée de six nouveaux administrateurs au sein du Conseil. Le Centre a également accueilli pour la deuxième fois au Canada un séminaire public avec son homologue international, le Tribunal Arbitral du Sport. Au milieu de ce tourbillon d'activités, le Centre a aussi entrepris de créer une nouvelle stratégie à long terme pour la prochaine période quadriennale. Ce processus de planification stratégique a été lancé en septembre 2019, lors de l'assemblée publique annuelle et une rencontre du Conseil, et a culminé avec une journée entière de planification stratégique dirigée en février 2020. Pour éclairer le processus, une analyse situationnelle a été effectuée afin de récolter de l'information et des points de vue au sujet du rendement des services du Centre au cours des dernières années, des enjeux actuels et émergents dans le paysage sportif canadien et des besoins qu'ils créent, ainsi que des manières possibles pour le Centre de se préparer et de répondre à ces enjeux et besoins critiques afin de mieux servir la communauté sportive canadienne. Par la suite, le Conseil a adopté la stratégie pluriannuelle actuelle.

Conformément au mandat statutaire du Centre, le Conseil a conclu que l'activité principale demeurerait les services du tribunal et la prévention des différends. Conséquemment, quatre domaines stratégiques prioritaires ont été identifiés :

1. Fournir des services de règlement des différends sportifs;
2. Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends sportifs;
3. Soutenir l'intégrité dans le sport; et
4. Viser l'excellence organisationnelle.

## Mandat statutaire

L'article 10 de la *Loi favorisant l'activité physique et le sport*, qui a créé le **Centre de règlement des différends sportifs du Canada**, énonce ainsi la mission du Centre :

*Le Centre a pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière.*

## Historique et profil de l'organisation

Le Centre est né d'une prise de conscience de la nécessité d'offrir à la communauté sportive canadienne des moyens pour prévenir les conflits et, lorsqu'ils sont inévitables, les régler. En janvier 2000, l'honorable Denis Coderre, alors secrétaire d'État (Sport amateur), a lancé un projet d'étude visant à évaluer les solutions possibles afin d'aider la communauté sportive à régler ses différends de façon rapide et efficace. Un groupe de travail, responsable d'élaborer un système qui saurait répondre à la nécessité ci-haut mentionnée, a été formé et il a déposé en 2000 son rapport *Une solution gagnante* recommandant la mise en place d'un programme de prévention et de règlement des différends. En août 2001, un comité de mise en œuvre a été chargé de développer une méthode d'implantation du système proposé par le groupe de travail.

Le programme intérimaire ADRsportRED a vu le jour en janvier 2002 pour offrir des services de règlement des différends à la communauté sportive au niveau national. La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* a été adoptée en mars 2003 afin de mettre sur pied un organisme indépendant ayant pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs. Le Centre a ouvert ses portes officiellement en avril 2004 pour succéder au programme ADRsportRED et a assumé la responsabilité d'entendre tous les dossiers liés au dopage au Canada à compter de juin 2004.

Le Centre compte un effectif de sept employés permanents et une liste de 48 arbitres et médiateurs qui relèvent d'un Conseil d'administration composé de douze membres. Son Secrétariat de règlement des différends traite en moyenne entre 50 et 60 dossiers annuellement, dont environ la moitié sont liés au dopage. Outre les activités du Secrétariat, le Centre de ressources fournit à la communauté sportive du Canada des outils afin de les aider à prévenir et réduire les risques de différends sportifs.

## Énoncé de mission pour 2020-2024

Le Centre exerce son leadership dans la prévention et le règlement des différends sportifs, tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité procédurale et de respect.

## Valeurs

**Intégrité** - En étant transparents, compétents et en observant des normes rigoureuses de conduite éthique, nous nous efforçons constamment de gagner la confiance de nos partenaires.

**Équité** - Nous sommes indépendants, impartiaux et respectueux de toutes les parties, afin que nos partenaires puissent compter sur nous pour être justes.

**Excellence** - Nous nous acquittons efficacement de notre mission en étant performants, accessibles, professionnels et en faisant preuve de compassion.

## Énoncé de vision

Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà.

## Domaines prioritaires, objectifs et stratégies

Domaines prioritaires			
Fournir des services de règlement des différends sportifs	Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends sportifs	Soutenir l'intégrité dans le sport	Viser l'excellence organisationnelle
Objectifs			
Fournir des solutions équitables, impartiales, rapides et économiques aux différends sportifs	Maximiser la valeur des initiatives et programmes d'éducation pour nos partenaires	Appuyer la communauté sportive canadienne pour répondre aux préoccupations suscitées par la maltraitance dans le sport et y trouver des solutions	Gérer le Centre pour qu'il demeure un modèle de bonne gouvernance inclusif, durable, redevable et responsable
Stratégies			
<p>A. Maintenir une expertise de la plus grande qualité afin de fournir des services de règlement des différends professionnels efficaces;</p> <p>B. Revoir les règles de procédure afin de nous assurer qu'elles sont à jour et conformes;</p> <p>et</p> <p>C. Parfaire nos processus afin de mieux guider et aider les parties impliquées dans les différends.</p>	<p>A. Moderniser la prestation des ressources et outils existants afin de les rendre plus accessibles;</p> <p>B. Élaborer de nouveaux programmes et ressources pour mieux répondre aux besoins de nos partenaires;</p> <p>et</p> <p>C. Renforcer les partenariats pour élargir la portée et l'impact des programmes et initiatives.</p>	<p>A. Faciliter l'accès aux systèmes, aux ressources et à un environnement sécuritaire pour lutter efficacement contre la maltraitance dans le sport;</p> <p>et</p> <p>B. Contribuer, par notre leadership et notre expertise, à établir rapidement un système efficace de sport sécuritaire.</p>	<p>A. Optimiser l'efficacité du fonctionnement, des services et des programmes du Centre;</p> <p>B. Renforcer la gouvernance grâce au développement du Conseil;</p> <p>et</p> <p>C. Cultiver un environnement de travail inclusif, respectueux et gratifiant.</p>

Adopté par le Conseil d'administration le 24 février 2020.